

**CERTIFICAT DE COMPETENCES  
DE CITOYEN SAUVETEUR - PSC**

Montpellier, le 12/12/2025

- Vu le code de la sécurité intérieure, notamment les articles R.726-1 et suivants ;
- Vu l'arrêté modifié du 15 juin 2024 relatif à la filière pédagogique de sécurité civile;
- Vu l'arrêté du 23 janvier 2025 portant habilitation de la Croix-Rouge française pour les formations aux premiers secours ;
- Vu le procès verbal de l'équipe pédagogique n°34202512012 établi en date du 12 décembre 2025 ;

La présidente de la Croix-Rouge française, déclarant que

**M. Benjamin GOLDSWORTHY**

né le 8 mars 1996 à Norwich (Royaume-Uni),

remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen sauveteur, conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 juin 2024 susvisé,  
délivre à **M. Benjamin GOLDSWORTHY** le présent certificat de compétences.

La présidente de la Croix-Rouge française



Dr Caroline Cross